

## **COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2005**

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) – GEORGES Y. – LE FOLL M. – HENRY B. – FREMONT L. – COLLOBERT H. – THOMAS D. (Adjoints) – MABIN B. – LE VEZOUET JP. – JONET S. – LE ROUX Patrick . – LE MARREC Y. – GUENNIC M TH. – MONNIER M. – MEUNIER J. – ANGER M. – JOUANIGOT A. – RICHARD G.

### **ABSENTS EXCUSES :**

M. KERHERVE J. qui donne pouvoir à Mme JOUANIGOT A.  
M. LE BAIL M. qui donne pouvoir à M. HENRY B.  
Mme PERSONNIC A. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.  
M. SALAUN JC. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

### **ABSENT :**

M. PLOUX G.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance

## **I Vote des subventions 2005**

A l'unanimité, le conseil Municipal a voté les subventions suivantes :

### **Associations Communales :**

Section locale des Anciens Combattants	245 E
Foyer socio-éducatif Restmeur	540 E
Club « Les Ajoncs d'Or »	825 E
Amicale Laïque	2000 E
AS PABU Football	3355 E
AS Parents d'Elèves Croissant	675 E
AS Parents d'Elèves Bourg	480 E
Société de Chasse	80 E
FNACA Comité local de PABU	170 E
Union bouliste	provision : 150 E
Entente Tennis PABU/ST-AGATHON	855 E
Association Nos Chemins Propres	Pas de demande
Marine Marchande	50 E
Amicale Laïque	300 E (pour formation)
Entente Tennis PABU/ST-AGATHON	100 E (Exceptionnel)

### **SPORT :**

Stade Charles de Blois – Gymnastique	60 E
Entente Athlétique de l'Argoat	30 E
Club Trégorrois Handisport	30 E
Badminton Club de Grâces	30 E
Taisho-Dojo Guingampais	<b>Pas de subvention</b>
Roller skating Ploumagoar	<b>Pas de subvention</b>
Association Dojo Pays de Guingamp	100 E
Canoë Kayak Guingamp	30 E
Club des nageurs Guingampais	30 E

### **Culture et loisirs :**

Centre Culturel Breton	30 E
Radio Kreiz Breiz	30 E
Association Camélia	150 E
Ecole Diwan	80 E
Ecole de Musique du Leff	Pas de demande
Association philatélique du Pays de Guingamp	30 E
Chorale ARPEGE	30 E

### **Santé :**

La Croix d'Or	40 E
Vie libre	40 E
ADAPEI	30 E
Vie Espoir 2000 (ass Prévention suicide)	30 E
APIAMH	30 E
Amicale des Donneurs de Sang de GUINGAMP	30 E
Association « La Pierre Le Bigault »	30 E

### **DIVERS :**

Mission locale	3467.24 E (1.22 E/habitant)
Pays d'Accueil	Pas de demande
Office de Tourisme	1945 E
Foyer Jeunes Travailleurs	856 E
Comité Local pour le Logement	410 E
Association des Maires de France	703.15 E
Pôle de Gériatrie	Provision : 1070 E
CAUE	214.08 E
ACDASC	4263 E (1.50 E/habitant)
Ass Pupilles Enseignement public	pas de demande
APPSB Eaux et Rivières	30 E
SEPNB Protection de la Nature	30 E
La Prévention Routière	<b>Pas de subvention</b>
Ligue des Droits de l'Homme	30 E

Foires et Salons des Pays de GUINGAMP	120 E
ASPEMAG	30 E
Studio Danse et Forme	<b>Pas de Subvention</b>

## **II Projet Mairie**

### **Approbation de l'Avant Projet Sommaire (APS)**

Le 8 Février 2005, était présenté l'Avant Projet Sommaire . Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de la Mairie et de la maison des associations. Ainsi, tout prochainement, les dossiers de permis de construire et de démolir vont être déposés. Le Conseil autorise le Maire à signer ces documents.

### **Marché de maîtrise d'œuvre – Cabinet GOSSELIN – avenant n°1**

Le montant initial du marché de maîtrise d'oeuvre était de 78 850 euros HT. Du fait de l'évolution du projet, le coût passe à 112 000 euros HT.

L'enveloppe financière a été établie à 685 000 euros HT, (pour la Mairie),

140 000 euros HT (pour la maison des associations). Les VRD sont retirés du programme

Après avis favorable de la commission d'ouverture des plis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'avenant.

### **Mission de contrôle technique – Marché NORISKO – avenant n°1**

Du fait de l'augmentation du montant des travaux et du délai d'exécution, le marché NORISKO passe de 4 680 euros HT à 7 180 euros HT.

Après avis favorable de la commission d'ouverture des plis, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer l'avenant.

## **III Programme de voirie complémentaire 2004 – marché EUROVIA**

Suite à un avis d'appel à la concurrence pour un marché de travaux passé selon une procédure adaptée, le 3 Février 2005, la commission d'ouverture des plis retenait l'entreprise EUROVIA, la moins disante pour un montant de 50 849, 74 euros TTC.

Le conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer le marché.

## **IV Syndicat Départemental d'Electricité – Eclairage Public – Travaux de rénovation**

79 nouvelles lampes d'éclairage public sont à changer. La commune de PABU a confié ce travail au Syndicat Départemental d'Electricité. Le coût des travaux s'élève à 39 157, 00 euros TTC, la commune prend en charge 45 % du coût TTC soit 17 620, 65 euros.

Le Syndicat Départemental d'Electricité est le maître d'ouvrage des travaux. La participation de la commune sera imputée au budget en fonctionnement.

## **V Personnel Communal – Création de postes.**

Suite au départ en retraite de Mme PASQUIOU à l'école du Croissant, le Conseil Municipal, lors de la séance du 13 septembre 2004 avait décidé de créer un poste d'Agent Spécialisé de 2<sup>e</sup> classe des Ecoles Maternelles. Après publication à la bourse de l'emploi du Centre départemental de Gestion, peu de candidats remplissaient les conditions demandées.

Aussi, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'agent d'entretien à temps non complet (28H/semaine).

De même, à la bibliothèque, suite au départ de l'Emploi Jeune, un poste d'assistant du Patrimoine (17H30/semaine) avait été créé lors de la séance du conseil municipal du 13 septembre 2004. Peu de candidats remplissaient les conditions.

Aussi, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'agent qualifié du patrimoine ou un poste d'agent du patrimoine à temps non complet (28H/semaine).

## **VI Indemnité représentative de logement aux instituteurs – année 2004**

Par courrier du 16 février 2005, Monsieur le Préfet nous fait savoir qu'il se propose de maintenir le barème de l'indemnité due aux instituteurs ne bénéficiant pas de logement de fonction et en conséquence de fixer pour l'année 2004 à :

- 1940 euros le montant de l'indemnité revenant aux célibataires
- 2425 euros le montant de l'indemnité des instituteurs mariés ou avec enfant(s) à charge

La dotation spéciale instituteurs allouée par l'Etat s'élève en 2004 à 2 425 euros.

Celle-ci assure donc la couverture intégrale de l'indemnité, les communes n'ont plus de ce fait aucun complément à verser. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à cette proposition.

## **VII Programme d'investissement 2005 – Orientation budgétaire**

Dans la cadre de la préparation du budget primitif, M. Marcel LE FOLL présente les différents travaux prévus pour 2005.

### **ACQUISITIONS DIVERSES**

Compresseur	3000 E
Informatique (Bourg : 2 Croissant : 2)	5000 E
Photocopieur (Ecole du Croissant)	3000 E
Mobilier (Classe CE1 Croissant)	3000 E
Ballon d'eau Chaude (Ecole du Croissant)	2000 E
Sols pour jeux (Ecole Croissant)	10000 E
Sonorisation (Salle polyvalente)	1500 E
Ecran (Salle polyvalente)	2900 E
Bibliothèque (rayonnage, scanner)	2700 E
Matériel (Salle de gymnastique)	1500 E
Abris Bus (La Poterie)	<u>1500 E</u>

**TOTAL** 36100 E

## **VOIRIE**

Travaux (Marché Eurovia, Parking du Croissant...)	51000 E
Place des Korrigans	10000 E
Rue de la Fontaine	20000 E
Travaux Divers	<u>50000 E</u>
<b>TOTAL</b>	131000 E

## **BATIMENTS DIVERS**

Calvaire	8000 E
Toiture Vestiaires du Rucaër	3000 E
Boulodrome (Bitume ou ciment)	3000 E
Salle polyvalente peinture	19000 E
Salle polyvalente Carrelage Sanitaires	1500 E
Salle Tennis Peinture extérieure	<u>3500 E</u>
<b>TOTAL</b>	38000 E

PLU	300 E
-----	-------

## **ACQUISITIONS FONCIERES**

Terrains :	
LE BAIL	91500 E
Mlle COLEOU	89000 E
Hôpital	42000 E
Divers	15000 E
Frais de Notaire	<u>20000 E</u>
<b>TOTAL</b>	257500 E

Remboursement emprunts Capital	147541.03 E
Intérêts	<u>83 163.25 E</u>

<b>TOTAL</b>	230 704.28 E
--------------	--------------

Acquisitions diverses	36100 E
Voirie	131000 E
Mairie	1000000 E
Bâtiments divers	38000 E
Acquisitions foncières	257500 E
PLU	<u>300 E</u>

**TOTAL**

1462900 E

## **VIII Questions diverses**

Mme Denise THOMAS propose qu'une subvention exceptionnelle de 1000 euros soit versée aux sinistrés de l'Asie du Sud Est. Le conseil municipal émet un accord de principe, cette question sera revue lors du vote du budget primitif, afin d'en déterminer le ou les bénéficiaires.

La municipalité étant propriétaire depuis le 25 Février 2005, M. Pierre SALLIOU propose qu'une convention soit signée avec Mlle COLEOU pour l'occupation de sa maison. Une participation de 13 euros /jour lui sera demandée.

### Quelques dates à retenir :

- 16 mars à 14 H : Commission municipale des enfants
- 18 mars à 14 H : Réunion PLU
- 19 Mars 2005 à 09H45 : Plantation d'arbres pour Ingrid BETANCOURT
- 19 Mars à 11 H : Médailles du Travail
- 19 Mars à 17H : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre en Algérie
- 22 Mars à 16H30 : Réunion Mairie
- 29 Mars à 18 H : Vote du Budget

Mme Marie Thérèse GUENNIC demande des renseignements concernant les travaux de l'église. Apparemment, 2 ou 3 poutres seraient en mauvais état. L'église sera fermée jusqu'au 30 avril.

M. Yves GEORGES invite les membres du Conseil Municipal à être présents le samedi 12 Mars à 11 heures pour choisir la peinture et le papier pour les travaux prévus à la salle des fêtes.